

Montréal, le 3 mai 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Adina Georgescu  
MILLER THOMSON sencrl  
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3700  
Montréal (Québec) H3B 4W5

**OBJET : Demande relative à une étude visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans le réseau de Gazifère Inc.  
Dossier de la Régie : R-4202-2022, phase 2**

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la correspondance de Gazifère datée du 2 mai 2023 concernant le délai pour le dépôt de ses réponses à la DDR no 1 de la Régie (pièce B-0046).

Pour les motifs invoqués par Gazifère, la Régie reporte l'échéance **au jeudi 18 mai 2023 à 12h** pour le dépôt de ces réponses.

En conséquence, elle modifie le calendrier procédural fixé dans sa correspondance du 26 avril 2023 (pièce A-0035) comme suit :

<b>24 mai 2023 à 12 h</b>	Date limite pour le dépôt des commentaires des personnes intéressées.
<b>7 juin 2023 à 12 h</b>	Date limite pour la réponse de Gazifère aux commentaires des personnes intéressées

Par ailleurs, la Régie a pris connaissance de la correspondance du RTIEÉ (C-RTIEÉ-0012) datée du 2 mai 2023 concernant l'impossibilité d'accéder à l'étude ontarienne citée à la note de bas de page 13 de la page 8 de la pièce B-0042.

En conséquence, la Régie ordonne à Gazifère de déposer **au plus tard le 5 mai 2023 à 12 h**, en tant que pièce distincte, au présent dossier, l'étude ontarienne citée à la note de bas de page 13 de la page 8 de la pièce B-0042.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml